



L'inauguration du centre le 5 septembre 1981

André Chandernagor, ministre délégué chargé des Affaires européennes, président du Conseil général de la Creuse demande à Jack Lang, ministre des Affaires culturelles, de présider l'évènement

1/1

L'objet

Le Samedi 5 Septembre 1981 doit avoir lieu à AUBUSSON l'inauguration du Centre Culturel et Artistique Jean Lurçat et de la Rue Vieille située au coeur de la Ville. Je serais heureux que vous acceptiez de présider cette importante manifestation.

Le Conseil Général de la Creuse que je préside a construit à AUBUSSON un Centre Culturel et Artistique à vocation départementale régionale et nationale qui intègre à la fois un Musée de la Tapisserie et un Centre d'Animation Culturelle et Artistique.

La Ville d'AUBUSSON dont le rayonnement s'étend, vous le savez, grâce à ses tapisseries, au-delà de nos frontières, n'avait bénéficié jusqu'à présent d'aucune action d'envergure permettant à l'amateur d'art de s'initier, sur place, à l'histoire aubussonnaise de la tapisserie, tout en découvrant la richesse et la diversité des ouvrages tissés par les lissiers creusois du Moyen-Âge à nos jours.

Grâce à une initiative du Conseil Général de la Creuse et au concours du Ministère de la Culture et de l'Etablissement Public Régional du Limousin, dont j'assumais la présidence, cette lacune est enfin comblée. En associant à un Musée de la Tapisserie, un Centre Culturel et Artistique, le Conseil Général de la Creuse a, je le crois, fait preuve d'avant-garde.

En effet, les actions d'animation et de création qui se dérouleront à l'intérieur de ce centre prolongeront les efforts des artisans lissiers d'hier et prendront en compte le prestigieux héritage légué à AUBUSSON.

En donnant le patronyme de Jean LURCAT au Centre Culturel et Artistique d'AUBUSSON, le département de la Creuse a entendu rendre le juste hommage de sa reconnaissance à l'action exemplaire de cet artiste, chef de file incontestable du renouveau grâce auquel l'art de la tapisserie a retrouvé un éclat particulier.

.../...

La première exposition qui se tiendra dans le Musée de la Tapisserie du Centre Culturel et Artistique aura pour thème "Jean LURCAT et la Rénovation de la Tapisserie". Vous voudrez bien trouver ci-jointe la liste des oeuvres qui seront exposées à partir du 6 Août 1981.

Le dossier joint comporte également une note descriptive du Centre.

Par ailleurs, une fiche financière récapitule le montant des aides qui ont été accordées.

*

*

*

A l'issue de l'inauguration du Centre Jean LURCAT, aura lieu l'inauguration de la Rue Vieille située au coeur de la Ville. La Rue Vieille doit constituer un lieu de détente et de promenade pour les touristes qui viennent visiter AUBUSSON.

Des maisons anciennes situées dans cette rue ont été réhabilitées et mises en valeur. Des commerces et des ateliers d'artisans vont s'y installer. Le Syndicat d'Initiative d'AUBUSSON est aménagé dans une vieille habitation entièrement restaurée par la Municipalité. Des expositions s'y tiendront en permanence. Une vieille demeure appartenant à un particulier et récemment léguée à la Ville d'AUBUSSON, attenante au Syndicat d'Initiative, a été restaurée par les soins de la Ville. Une exposition consacrée aux métiers de la tapisserie s'y tiendra en permanence.

En outre, la Ville d'AUBUSSON a procédé à l'aménagement de deux petites places publiques situées sur le parcours de cette rue ; la circulation automobile y est interdite ; le pavage est assuré sur une longueur de 200 mètres.

Par ailleurs, un ensemble d'habitations situées dans cette rue a été acheté par un promoteur qui a assuré une opération de restauration. Ces locaux ont été transformés en ateliers de commerce et d'artisanat.

Dans le dossier joint à la présente lettre, vous voudrez bien trouver une note qui fait le point sur le programme d'aménagement de la rue Vieille, ainsi qu'une note descriptive du montage financier de l'opération. Des photos présentent l'état ancien de la rue et sa situation nouvelle à l'issue de l'opération de rénovation.

Compte tenu du caractère de prestige qu'auront ces deux manifestations, il me serait agréable que vous acceptiez d'être présent à AUBUSSON le 5 Septembre à partir de 10 h 30. Toutefois, si cette date ne vous convenait pas, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me proposer une ou deux autres dates à votre convenance, postérieurement au 5 Septembre.

Je vous demande d'abord un accord de principe et le Préfet, en accord avec moi, vous fera parvenir ultérieurement le programme détaillé de ces deux manifestations qui seront suivies d'un déjeuner.

Jack Lang
Ministre des Affaires culturelles

AD23, 1298W1

Le Ministre délégué, chargé des Affaires Européennes,
Président du Conseil Général de la Creuse

prie M^r le Préfet de la Creuse et Mme PIGOULLIÈ

de lui faire l'honneur d'assister à l'inauguration officielle
du Centre Culturel et Artistique Jean Lurçat

sous la présidence

de Monsieur JACK LANG, Ministre de la Culture,

qui aura lieu à Aubusson, le Samedi 5 Septembre 1981 à 10 h 15,

La cérémonie sera suivie d'un lunch, à 13 h 15,
dans la salle polyvalente du Centre Culturel

Paris, le 26 ^{Sept} septembre 1981.

Inauguration du Centre Culturel
et Artistique Jean Lurçat

-:-:-

Vendredi 4 septembre :

- 19h. - Départ de Villacoublay pour Chateauroux
- 19h.45 - Arrivée à Chateauroux
- 21h.00 - Arrivée à Guéret
- 21h.15 - Dîner à la Préfecture

Samedi 5 septembre :

- ~~8h.00~~^{8h.15} - Départ de la Préfecture de Guéret
- 10h.00 - Arrivée à la Mairie d'Aubusson
- 10h.15) Inauguration du Centre Culturel
11h.45 (et Artistique "Jean Lurçat"
- 15' de battement pour prendre la voiture du Centre Culturel
à la rue Vieille.
- 12h.00 - Arrivée à la rue Vieille
- 12h.15 - (dépend du temps) Passage devant un groupe de maisons
restaurées.
- Théoriquement, retour à pied de la rue Vieille au Centre
Culturel "Jean Lurçat"
- 13h.15 - Lunch au Centre "Jean Lurçat" - Salle Polyvalente
- 15h.15 - Départ du Centre Culturel
- 16h.00 - Château de Boussac : présentation du château et de la
restauration effectuée par M. et Mme Blondeau.
Ce Château, où fut découverte au début du siècle
la suite des tapisseries "La dame à la licorne",
est demandeur d'une exposition de ces tapisseries
pour l'été prochain.
- 17h.30 - Départ pour Chateauroux
- 18h.30 - Départ de Chateauroux

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

4 Septembre 1981 ANNEXE 2 - 1

REPAS du 4 SEPTEMBRE 1981 à l'HOTEL PREFECTORAL

LISTE des INVITES

- M. et Mme Jack LANG
- M. André CHANDERNAGOR
- M. et Mme Guy PIGOULLIE, Préfet de la Creuse
- Mlle Janine PICHON, Sous-Préfet d'AUBUSSON
- M. et Mme Jean-Louis LEGER, Directeur du Cabinet du Préfet de la Creuse
- M. MOLARD, Chargé de Mission au Cabinet de M. J. LANG
- Mlle LAMBERT, Chef du Secrétariat Particulier de M. André CHANDERNAGOR
- Mme Nelly COMMERGNAT, Député de la Creuse, Présidente de l'ADIAM
- M. André LEJEUNE, Député de la Creuse,
- M. Michel MOREIGNE, Sénateur de la Creuse
- Mme Jean LURCAT
- Mme Simone DOUBLARD DU VIGNEAU, Conservateur du Musée de GUERET et du Musée de la Tapisserie d'AUBUSSON
- M. Patrick CAZALS, Directeur du C. C. A. Jean LURCAT
- M. Paul RICHEZ, Directeur de l'Ecole Départementale de Musique
- M. Robert LEPRETRE, Président de la Fédération des Oeuvres Laïques de la Creuse
- M. et Mme Lucien BLONDEAU, propriétaires du Château de BOUSSAC
- M. Raymond PICAUD, Tapissier, Président de l'A. R. T. A.
- M. et Mme Jacques GANDOUIN, Commissaire Général à la Société d'Encouragement aux Métiers d'Arts
- M. Jacques LAGRANGE, Peintre et Cartonnier
- M. Georges CHAZAUD, Peintre et Cartonnier
- M. Marc VAUGELADE, Architecte D P L G, Peintre et Cartonnier
- M. Gaston THIERY, Peintre et Cartonnier
- M. Robert PETIT, Maire d'AUBUSSON
- M. HAMOT, Tapissier
- M. Jacques MICHEL (le Monde)
- M. J. Paul MORELLE (le Matin)
- M. Guy DUMUR (Nouvel Observateur)
- M. J. L. FERRIER (le Point)
- Mme Geneviève VERRIER (France-Soir)
- Mlle Armelle HELIOT (Le Quotidien)
- Mlle Valérie LANG

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

ANNEXE 4

HEBERGEMENT

(1) A l'Hôtel de la Préfecture

- M. et Mme Jack LANG
- Mlle LANG

(2) A l'Hôtel de la Sous-Préfecture

- M. et Mme Jacques GANDOUIN
- Mme LURCAT

(3) A l'Hôtel à GUERET (St-François a)
(Auclair b)

(a)
Mlle M. F. LAMBERT
M. Cl. MOLARD
Chauffeur du Ministère

(b)
M. MICHEL
M. MORELLE
M. DUMUR
M. FERRIER
Mme VERRIER
Mlle HELIOT
M. LEBRUN

AD23, 1230W2

SOUS-PREFECTURE d'AUBUSSON

Le 5 Août 1981

CENTRE CULTUREL ET ARTISTIQUE JEAN-LURCAT D'AUBUSSON

*document à fournir
après la réunion
le 10/8/81*

OBJET : Inauguration officielle le Samedi 5 Septembre 1981

R.E.F. : Réunion de travail à la Sous-Préfecture d'AUBUSSON le 27 Juillet

I - PROGRAMME

Le projet de programme établi lors de la séance de travail du 10 Juillet 1981 est examiné et légèrement modifié :

10 h 00 : - Arrivée des invités au Centre Culturel et Artistique

- Arrivée des personnalités (MM. LANG, CHANDERNAGOR, M. le PREFET, Mme le SOUS-PREFET) à la Mairie - Accueil par le Maire sur le perron ; signature du Livre d'Or et remise de la médaille de la ville d'AUBUSSON

(Un piquet d'honneur - 2 agents de ville - se tiendra à l'entrée de la Mairie) - Cette proposition présentée par M. le Maire d'AUBUSSON devra être soumise à l'accord de M. CHANDERNAGOR

10 h 15 : - Départ des personnalités de la Mairie pour le C.C.A.A. *(en voiture)*

- Arrivée des personnalités au C.C.A.A. (un piquet d'honneur se tiendra à la porte d'entrée du Centre)
- Coupure du ruban tricolore à la porte d'entrée du C.C.A.A. (M. CAZALS prend toutes dispositions matérielles)
- Entrée des personnalités par le hall. Elles prennent place dans la salle d'exposition des tapisseries situées au fond du Centre Culturel et Artistique et sont suivies par les personnes invitées à l'inauguration

10 h 30 : - Bref exposé de M. Patrick CAZALS sur le C.C.A.A.

- Présentation *de la dr.* de l'Exposition "Jean LURCAT et la Renaissance de la Tapisserie" par Mme DOUBLARD-du-VIGNEAU
- Discours de M. CHANDERNAGOR
- Discours de M. LANG
- Visite de l'Exposition commentée par Mme DOUBLARD-du-VIGNEAU

11 h 45 : - Fin de l'inauguration

- Départ du cortège (en voitures) du C.C.A.A. pour la rue Vieille. Le cortège empruntera la route longeant La Seiglière, puis l'ancienne route de CLERMONT.

Sur le parcours, la circulation sera réglée par :

- . les gendarmes aux carrefours de "La Seiglière" et du "Pré-Cantrez" ;
- . les ~~agents de ville~~ *familias de police* sur le reste du circuit.

La voiture du Commissariat sera en tête du cortège et celle des Renseignements Généraux en fin de cortège.

Les voitures des personnalités invitées pourront stationner sur le parking de la Place d'Espagne (M. le Maire transférera le marché du Samedi au Vendredi et prendra un arrêté pour interdire le stationnement sur cette place)

12 h 00 : - Arrivée des personnalités à l'entrée de la rue Vieille où se produira un groupe folklorique du Limousin (à l'initiative de la Municipalité d'AUBUSSON)

- Visite de la Maison du Pays d'AUBUSSON (Syndicat d'Initiative) ; la visite sera commentée par M. le Maire

12 h 15 : - Passage des personnalités dans un groupe d'habitations restaurées jouxtant la Place Tabard

- Arrivée sur la Place Tabard
- Allocution de M. le Maire d'AUBUSSON

12 h 45 : - Départ des personnalités en cortège (à pied) pour le Centre Culturel : rue Vieille, Place Ste-Catherine, Rue Vieille, Place de la Libération, Rue des Déportés Politiques, Avenue des Lissiers, Centre Culturel et Artistique.

Si le temps est pluvieux, les personnalités regagneront le cortège de voitures officielles qui se trouveront au niveau de la Place Ste-Catherine. (M. le Maire doit prendre un arrêté pour réglementer le stationnement au niveau de cette place)

13 h 15 : - Lunch au Centre Culturel et Artistique (Le Musée sera fermé pendant le lunch)

15 h 30 : - Visite éventuelle d'ateliers de tapisserie par M. LANG, Ministre de la Culture (cette visite devra être confirmée et organisée ultérieurement).

II - PROJET DE LISTE DES PERSONNALITES A INVITER

DEPARTEMENT DE LA CREUSE	REGION LIMOUSIN
<p><u>Les Élus</u></p> <ul style="list-style-type: none"> les membres du Conseil Général (y compris les Parlementaires, pour mémoire) le Maire et les membres du Conseil Municipal d'AUBUSSON les Maires du canton d'AUBUSSON Les Maires des villes -chefs-lieux des cantons du Département (les épouses des Élus sont invitées à l'inauguration) <p>Les Chefs de services départementaux et les Chefs de services en fonction à AUBUSSON</p>	<p>Conseil Régional et Comité Economique et Social :</p> <ul style="list-style-type: none"> le Bureau <i>à la demande de M. Carrere - accord de M. Chabaud</i> les Présidents des Commissions (à la demande de M. CHANDERNAGOR) M. CARRERE, Préfet de Région M. TOMASI, Chef de la Mission Régionale M. GUERQUIN, Chargé de Mission aux Métiers d'Art <p>Les Chefs de Services des Administrations régionales culturelles qui seront désignées sur proposition de M. le Préfet de Région (consultation de M. TOMASI par Mme le Sous-Préfet d'AUBUSSON) <i>par</i></p>

Socio-professionnels

- Les Présidents des Chambres Consulaires
- Le Président et le Directeur du Comité d'Expansion Economique
- Les Directeurs des ateliers de tapisserie d'AUBUSSON
- Les représentants des syndicats des lissiers d'AUBUSSON
- Les Directeurs d'usines d'AUBUSSON (liste communiquée par M. le Maire)
- Le Président et le Directeur de l'A.P.A.M.A.C.

Administration parisiennes

- Cabinet de M. LANG (liste à préciser ultérieurement)
- Cabinet de M. CHANDERNAGOR (d°)
- Mme le Secrétaire Général du Fonds d'Intervention Culturelle et Mme MINGASSON, Chargé de Mission au FIC
- M. LANDAIS, Directeur des Musées de France
- M. BEYER, Inspecteur Général des Musées classés et contrôlés

.../...

- M. LAPEYRE, Conservateur à l'Inspection Générale des Musées classés et contrôlés
- M. COURAL, Administrateur Général du Mobilier National
- M. le Directeur de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales
- M. LEBRETON, Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales de la Creuse
- M. le Directeur de la Caisse d'Aide à l'Équipement des Collectivités Locales
- M. le Président de la C.A.E.C.L., Maire de NIORT
- M. le Directeur de l'Action Sociale au Ministère de la Solidarité Nationale
- M. BECQUET,
- M. GANDOUIN, Préfet, Commissaire Général à la S E M A
- M. MOLARD Délégué à la Création, aux Métiers d'Art et aux Manufactures au Ministère de la Culture
- M. TOURLIERE, Directeur de l'E N S A D

Personnalités diverses

- les architectes
- les représentants des entreprises qui ont effectué les travaux
- M. RICHARD/Théâtre de MONTPELLIER
- M. FOURNIER, Conseiller Technique au Cabinet de M. DEFFERRE
- M. et Mme BLONDEAU, Château de BOUSSAC
- Mme LURCAT
- Personnalités locales d'AUBUSSON (liste à préparer par M. PETIT)
- Mlle CONTENSOUX/Musée d'Art Moderne
- M. HELIAS (Arts Décoratifs de CLERMONT-FERRAND) ?

Les listes en cours de confection (M. CAZALS et Mme DOUBLARD-du-VIGNEAU établiront également la liste des personnes qu'ils souhaitent voir inviter) seront centralisées par Mme le Sous-Préfet, M. le Maire d'AUBUSSON et M. SALAGNAC.

.../...

III - CARTONS D'INVITATION

Deux cartons d'invitation seront adressés aux personnalités ci-dessus.

1°) un carton pour l'inauguration du Centre Culturel et Artistique
Le projet de libellé est le suivant :

a ce sujet de M. Chandernagor
"Monsieur André CHANDERNAGOR"
Le Ministre délégué, chargé des Affaires Européennes
Président du Conseil Général de la Creuse

prie M.

de lui faire l'honneur d'assister à l'inauguration officielle
du Centre Culturel et Artistique Jean-LURCAT, placée sous
la présidence de M. Jacques LANG, Ministre de la Culture;
qui aura lieu à AUBUSSON le 5 Septembre 1981 à 10 h 15.

La cérémonie sera suivie d'un lunch, à 13 h 15, dans la salle
polyvalente du Centre Culturel. R.S.V.P."

2°) M. le Maire confectionne un carton pour l'inauguration de la
rue Vieille

3°) Ces deux cartons seront adressés dans la même enveloppe par les
soins de la Mairie d'AUBUSSON pour le 15 Août au plus tard.

IV - ORGANISATION DU LUNCH

Toutes les personnes invitées aux deux inaugurations seront invitées
au lunch qui sera servi à 13 heures à la salle polyvalente du Centre
Culturel.

Le personnel de la Ville mettra en place les tables, les chaises
ainsi que les plantes.

Le restaurant assurera la "garniture" : nappes, assiettes, fleurs...

Le buffet devra être réparti sur 4 grandes tables. Il est envisagé
de prévoir une table avec la mention "réservé" pour les personnalités.
M. SALAGNAC doit recueillir l'avis de M. CHANDERNAGOR sur ce
point.

Quant au menu, celui de l'Hôtel de France paraît être le mieux
adapté. M. COUSTEIX est chargé de prendre à nouveau contact avec
les Directeurs de l'Hôtel de France et de La Seiglière afin d'aboutir
à une entente entre ces deux établissements.

*faire
relance*

V - DISPOSITIONS A PRENDRE POUR LES DISCOURS

Les discours seront prononcés dans la 3ème salle d'exposition
(micros à installer par M. CAZALS).

LE SOUS-PREFET,

Janine TICHON

Destinataires :

- M. le Préfet de la Creuse (Cabinet), (M. Laper)
- Mme le Sous-Préfet d'AUBUSSON
- M. RAYNAUD, Secrétaire Général de la Préfecture de la CREUSE
- M. PETIT, Maire d'AUBUSSON
- Mme DOUBLARD-du-VIGNEAU, Conservateur du Musée de la Tapisserie
- M. CAZALS, Directeur du Centre Culturel et Artistique d'AUBUSSON
- M. SALAGNAC, Secrétaire du Conseil Général de la Creuse
- M. LEGOUEIX, Président du Syndicat d'Initiative d'AUBUSSON
- M. le Commissaire de Police d'AUBUSSON
- M. le Capitaine, Commandant la Compagnie de Gendarmerie d'AUBUSSON
- M. le Commissaire de Police Principal, Chef du Service Départemental des Renseignements Généraux.

A venir, dept de l'écrit
- itinéraires
- accueil (lieu - 1 h)
- Cofège (M de voitures & repartition des personnalités & voitures)
- circuit

Hôtel de France ***

BAR RESTAURANT **

6, RUE DES DÉPORTÉS, 23200 AUBUSSON, TEL. 0551661022

CHAINES HOTELIERES. FRANCE ACCUEIL. LOGIS de FRANCE

TELEX. FRAUTELS CLEFD 39794

80 fis T.C.

le 17/7/87

Projet de lunch pour le 5/9/87

à 13h30 - Centre Culturel

Toasts saucisson & Anzances
Ricquette au Périgord
soup de soufflé d'eau
Crevette de norvège

queche chaude - Pizzas chaudes -
Pâté de Pomme de terre chaude - Tartiflette à l'origanum
Pâté en croute en chaud -

Barquette de Canard à l'orange froid
Barquette de haché à la marseillaise

Barquette de rosbœuf
faubon du Pays au pain de seigle

3 petits gâteaux servis par personne

Ku apéritif - un rouge en coupeau

le Champagne est fourni par la maison et
de département

CENTRE CULTUREL ET ARTISTIQUE JEAN LURCAT

Inauguré le 5 Septembre 1981

par

Monsieur Jack LANG, Ministre de la Culture
en présence de

Monsieur André CHANDERNAGOR, Ministre Délégué
Chargé des Affaires Européennes
Président du Conseil Général de la Creuse

Maître d'Ouvrage

DEPARTEMENT DE LA CREUSE

Financement

MINISTERE DE LA CULTURE
ETABLISSEMENT PUBLIC REGIONAL DU LIMOUSIN
CAISSE NATIONALE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
CAISSE D'AIDE A L'EQUIPEMENT DES COLLECTIVITES LOCALES
FOND D'INTERVENTION CULTURELLE
VILLE D'AUBUSSON

Architectes

André-Yves DUPUIS - Wladimir MITROFANOFF
Christian GERMANAZ - O.ARUP

Monsieur le Ministre,
Cher Collègue et Ami,
Madame LURCAT,
Madame et Messieurs les Parlementaires,
Mesdames et Messieurs,

Je dirai d'abord que, avant de parler d'AUBUSSON et de ce Musée, de ce Centre Culturel, de la Tapisserie, je dirai d'abord que le Ministre de la Culture, du Gouvernement de Pierre MAUROY, sous la présidence de François MITTERRAND, est un Ministre bienheureux. Non pas qu'il n'ait pas, à chaque instant, fait son devoir, l'inquiétude au coeur et l'interrogation à l'esprit, il est d'abord bienheureux parce que lorsqu'il se retrouve chaque semaine avec ses autres Collègues, avec André CHANDERNAGOR, par exemple, et tous les autres, il n'a pas le sentiment que comme ce fut, je crois, me semble-t-il, le cas, naguère, d'être le pauvre bougre qui est là, pour faire bien, pour la décoration, de temps en temps, en effet, inaugure, adresse de jolis discours, habille de jolies formules les actes de l'Etat. Il est un Ministre à part entière et je dirai plus que cela encore, tous les Ministres de ce Gouvernement sont, à leur manière, des Ministres de la Culture, et lorsque tout à l'heure j'entendais André CHANDERNAGOR me dire, Monsieur le Ministre de la Culture, au fond, il aurait pu s'adresser à travers moi à l'ensemble des Membres du Gouvernement ; et ce n'est pas une formule académique que j'emploie là.

Tous les hommes qui composent ce Gouvernement, tous les hommes et les femmes qui composent ce Gouvernement, ont vécu des expériences différentes, ont combattu, ont été des militants, des créateurs, des inventeurs, des hommes de culture. Notre Président de la République, celui que le peuple français a choisi, est lui-même, vous le savez, un homme de culture, et je dirai que tout comme la vie de LURCAT - tout à l'heure j'y reviendrai -, la vie même de François MITTERRAND, son combat politique et intellectuel, offre matière à méditation pour les créateurs et pour les artistes. Je dirai que, de la Résistance à la victoire du 10 Mai, le

combat de François MITTERRAND était un combat marqué par la volonté de semer les idées neuves, parfois contre les vents contraires, de résister aux modes, aux vogues, aux idées reçues, parfois au prix de la calomnie et de l'insulte, de souhaiter toujours que son combat soit au service, non pas d'une minorité de privilégiés, privilégiés par la fortune ou privilégiés par l'habitation - je pense à ceux qui ont la chance d'habiter le centre de PARIS -, mais au service de l'ensemble du peuple français.

Je dirai, par conséquent, que sa vie même, autant qu'un itinéraire, est pour nous tous qui avons à bâtir la politique culturelle du Pays, un manifeste culturel, tout comme la vie de Jean LURCAT, indépendamment de son oeuvre artistique, offre matière à méditation pour les créateurs et les inventeurs d'aujourd'hui, un homme qui n'a jamais séparé la création de la vie, qui n'a jamais séparé l'invention des combats collectifs du peuple français, et je suis très heureux qu'au fond, les organisateurs aient choisi que les quelques mots que nous prononçons ce matin se prononcent ici, là, devant cette Tapisserie admirable qui retrace l'un des grands combats qui fut celui des Français et d'autres peuples d'Europe.

Je voudrais vous dire aussi, avant d'arriver dans quelques instants à AUBUSSON, à la Tapisserie, que la volonté du Gouvernement est une volonté profonde de décentralisation culturelle et, croyez moi, ce ne sera pas une formule de discours, ce ne sera pas un simple voeu de discours ministériel ; un seul exemple, coïncidence des dates, si vous le voulez : aujourd'hui même, j'étais invité à inaugurer une autre grande manifestation, à DEAUVILLE, ville charmante et accueillante. On y organise un grand festival pour le film américain. J'aime le cinéma américain, et beaucoup d'entre vous aiment le cinéma américain, mais je crois que le cinéma américain ne manque dans notre Pays, ni d'alliés, ni d'amis, ni de soutiens, ni parfois même de complices et les portes lui sont largement ouvertes. On aimerait que le cinéma français ait les portes aussi largement ouvertes sur le territoire américain. Mais, pour mon plaisir personnel, sans doute, j'aurais beaucoup aimé voir certains des films, j'imagine excellents, projetés aujourd'hui ou demain, mais, au fond, quel est le rôle de tout Membre de ce Gouvernement, et en particulier le Ministre de la Culture ? Il n'est pas d'aller là, ou par une habitude, par la facilité, l'ensemble des projecteurs, toujours sur les mêmes lieux se braquent, toujours sur les mêmes hommes se braquent ; il est au contraire, et il sera de plus en plus, et je remercie les Journalistes de la Presse Nationale qui ont bien voulu nous accompagner, d'attirer l'attention de l'ensemble de la collectivité nationale sur la multitude des expériences, des initiatives, réussies parfois, éprouvantes d'autres fois, qui pullulent à travers le Pays.

Et au fond, j'ai préféré, pour ce week-end, venir d'abord ici, demain aller rendre visite à des ouvriers d'un chantier naval, aujourd'hui mort, mais qui, à partir de l'expérience, ce chantier aura laissé une expérience culturelle tout à fait exemplaire, et, ensuite, à des jeunes, à l'Ile du Frioul, avec Gaston DEFFERRE, qui restaurent, avec tout leur enthousiasme et leur générosité et l'aide du Ministère de la Culture, un Château-Hôpital de la fin du XVIIIème Siècle.

C'est aussi ça, je crois, sans vouloir faire de leçon de morale, le travail d'un Gouvernement, me semble-t-il. Non seulement l'ensemble des mesures techniques et financières que nous allons prendre, que nous avons déjà prises, et l'oeuvre accomplie pendant trois mois par ce Gouvernement est considérable, mais la politique d'un Gouvernement c'est aussi une autre idée de l'homme, d'autres formes de rapports humains, je dirai, bon, une autre morale, une autre éthique de vie, et nous en avons assez, je crois que les hommes de culture en ont assez des discours sans cesse ressassés depuis vingt ans sur la culture, la décentralisation culturelle, jamais suivis d'actes ou rarement suivis d'actes. La volonté du Président de la République et la volonté du Gouvernement est de construire une politique culturelle, audacieuse, hardie, en concertation étroite avec l'ensemble de la communauté artistique française et internationale et avec l'ensemble des élus et différentes Régions de France. Ça veut dire, par exemple, que très bientôt, dans ce département, la Creuse, dans cette ville, AUBUSSON, et les autres villes, des équipes bientôt renforcées du Ministère de la Culture viendront, ici, passer quelques jours, puis conclure avec vous, avec l'ensemble des intéressés, en y associant élus et artistes, des conventions de développement culturel, une convention à l'échelle du département, une convention à l'échelle de chaque ville, qui, sur cinq années, retraceront les engagements mutuels pris par chacun et croyez-moi l'Etat, cette fois, ne se désengagera pas, l'Etat cette fois apportera un concours et un concours véritable, et pas d'un seul jour. J'ai moi-même décidé de m'imposer cette discipline, qui est en même temps une joie - à partir du mois de Décembre prochain, lorsque notre budget aura été, je l'espère, approuvé par le Parlement, et lorsque notre Ministère aura été réorganisé, il doit l'être - d'être absent de PARIS au moins dix jours par mois ; il est indispensable que l'équipe ministérielle - le Ministre ou ses collaborateurs - sillonne l'ensemble du Pays, prenne le temps d'entendre, d'écouter, de rencontrer et de confronter leurs idées à celles innombrables qui, je l'espère, à travers le Pays, vont se faire entendre.

M. CHANDERNAGOR a, à l'instant, dit ce qu'a été l'effort de la Région, ce qu'a été l'effort du département, ce qu'a été l'effort des différentes communes.

Il a cité l'exemple de l'Ecole de Musique ; en effet, l'Ecole de Musique - cas unique en France - Départementale, est une réalisation exemplaire et je peux vous dire, Cher Collègue, que cette Ecole bénéficiera, à compter de Janvier prochain, d'un tout autre Statut et d'une aide considérablement accrue.

Ce matin, vous avez eu la gentillesse de nous faire visiter, avec quelques amis de PARIS, quelques amis journalistes, votre Musée à GUERET, Musée Contrôlé et Classé - formule aimable -, Musée Contrôlé et Classé et formule évidemment rarement suivie d'actes matériels.

En discussion, car nous n'allons pas improviser avec les différents intéressés, votre projet de Musée Ethnographique, conçu comme une sorte d'Ecole-Musée, doit être mis au point et je pense que l'Etat, dans le cadre de la dotation culturelle régionale que le Gouvernement a créée, pourra apporter l'aide nécessaire.

La Tapisserie, AUBUSSON, LURCAT, les métiers d'art, culture et économie, au fond! Faut-il que le Ministère de la Culture s'enferme dans sa belle et noble Administration ou faut-il qu'il prenne à bras le corps l'ensemble des problèmes économiques qui se posent et qui se posent en particulier aux professions artistiques et à l'ensemble du secteur privé, de l'art et de la culture. La Tapisserie en est un. Il y en a beaucoup d'autres encore : le cinéma, l'imprimerie, le livre, le disque. Faut-il qu'au nom du laisser faire, nous disions : Ah, nous, l'Etat, ce sont les grands Musées, c'est la grande conservation, c'est le patrimoine, c'est les Monuments Historiques et, vous, secteur privé, débrouillez-vous ; les faillites, c'est votre affaire, chute des exportations du livre, c'est votre affaire. Cela ne peut pas durer. Il n'est pas question, bien sûr, que l'Etat se mêle de la vie quotidienne de chaque entreprise privée, et je sais que pour les avoir rencontrées depuis trois mois, beaucoup d'entreprises privées ayant une activité artistique souhaitent que l'Etat, je veux dire que l'ensemble du Pays à travers lui, ait enfin une vraie considération pour le développement, et du cinéma, et du livre, et de l'édition du disque, et des métiers d'art. Disant cela, je n'ai pas dit que rien n'avait été entrepris. M. le Ministre CHANDERNAGOR, tout à l'heure, a indiqué combien les Services du Ministère de la Culture, par exemple, avaient contribué, ici même, à développer votre activité. Mais prenons l'exemple de la Tapisserie, prenons l'exemple d'AUBUSSON, ce département de la Creuse qui est un merveilleux département, d'une grande beauté, qui connaît, comme d'autres départements, une crise, des difficultés humaines, économiques; doit-on baisser les bras ? ; les autorités locales ne baissent pas les bras et celui qui fut, qui est encore pour quelques heures Président du Conseil Régional du Limousin s'est, vous le savez,

beaucoup battu, mais j'en suis convaincu, en tout cas c'est le cas ici, culture et économie peuvent avoir partie liée. Faut-il se résigner à une situation dans laquelle - je m'excuse si je me trompe de quelques unités - si le nombre d'employés qui travaillaient dans les ateliers de fabrication de Tapisseries, jadis de 800 personnes, est tombé à 300 personnes aujourd'hui ? Faut-il se résigner ? Je ne le crois pas. Ma conviction est que, si nous le voulons, et si vous le voulez aussi, je veux dire vous, les responsables des ateliers, vous, les hommes de ces métiers, vous, les créateurs et les inventeurs, vous, les élus, nous et vous, si nous le voulons vraiment, nous pouvons ensemble, et pas à la va vite, mais sans perdre de temps, nous pouvons ensemble, et sur la route tracée par LURCAT, faire de votre activité une activité rayonnante, active, créatrice d'emplois, et je crois que les moyens ne manquent pas si nous le voulons. J'en énumère quelques-uns. Au fond, pour qu'une telle politique que je vous propose, élus et entrepreneurs privés, de bâtir ensemble, au fond la vraie question est de savoir si nous sommes animés par la volonté, vous et nous, et je crois que c'est le cas, de faire aimer, de faire apprécier de faire goûter - employons ce mot peut-être un peu banal - toutes ces belles choses que nous avons la chance de voir ce matin.

Oui ou non, est-ce que nous avons envie en nous-même que ces belles choses soient connues de tous et pas seulement de nous-même ce matin ? Oui ou non, voulons-nous que la Tapisserie qui fait la preuve là qu'elle est capable d'être un art majeur peut être demain un art majeur ?

Faire connaître, c'est d'abord la première mission que nous devons accomplir; faire connaître pour faire aimer, et de ce point de vue je souhaite, pour la Tapisserie comme pour d'autres formes d'art, que la télévision et la radio jouent enfin leur vrai rôle.

En ce moment, on discute d'une Loi sur l'audio-visuel ; le Gouvernement délibèrera bientôt. L'expérience du passé a montré que trop souvent les formulations générales sur la vocation culturelle de la télévision et de la radio n'étaient pas suivies d'effet.

Je souhaite personnellement que la télévision et la radio aient d'abord pour première mission d'informer le Peuple Français sur ses propres richesses et pour première mission de faire reconnaître par la collectivité du Pays tout entier la force et l'invention de ses artistes. Que la télévision nationale n'aille pas constamment se grouper comme ça, en meutes, autour de manifestations qui n'ont nul besoin de son appui, mais qu'elle soit là où discrètement, patiemment, quotidiennement, laborieusement, on construit, on transforme. Faire connaître, c'est aussi que,

dans la Capitale - et j'ai dit, hier, tout à l'heure, à Mme MAJOREL -, nous puissions donner les moyens pour que vos oeuvres soient mieux exposées, mieux connues, mieux vues. Faire connaître, c'est aussi peut-être que, sans vouloir établir une quelconque compétition, et peut-être que nous pouvons trouver un accord, c'est organiser une biennale de la Tapisserie qui aurait lieu naturellement à PARIS, au Grand Palais, mais qui, fixée à une date telle, pourrait se déplacer pour partie en tout cas au cours de l'été, ici même, à AUBUSSON. Faire connaître et assurer en même temps autre objectif si nous voulons vraiment faire aimer la Tapisserie pour la développer, pour étendre le marché intérieur et le marché international de la Tapisserie, renouveler, contribuer à renouveler les générations et les talents, et ici c'est l'évidence, l'Etat a un rôle essentiel à jouer. L'Etat va retrouver pleinement sa mission de mécène et je l'affirme ici, de manière claire et certaine, la commande publique, au bénéfice de la Tapisserie, connaîtra un développement très important au cours de l'année 1982, sous des formes différentes que j'exposerai en détail très bientôt devant le Parlement. D'abord, les Musées obtiendront les moyens, les Musées Nationaux et les Musées de Province obtiendront les moyens d'acheter des oeuvres de Tapisserie. Il est navrant que depuis cinquante ans, le Musée des Arts Décoratifs à PARIS n'ait pas acheté une seule oeuvre de Tapisserie. La situation est à peu près comparable à BEAUBOURG. Au nom de quoi est-ce que les grands Musées de France... La seule raison est la difficulté financière.

Cependant évidemment et d'artiste indépendant, l'affectation de ces crédits, j'imagine que, dans la Région Limousin, le Fonds Régional d'Acquisition d'Oeuvres d'Art, comportera une dotation plus spécialement affectée à l'achat ou à la commande de Tapisseries.

J'indique que, par ailleurs, dès le mois de Janvier prochain, sera nommé ici même, comme dans chaque Région de France, un Délégué à la Création Artistique qui, auprès de la Direction Régionale, sera chargé d'être l'interlocuteur permanent, le médiateur permanent, entre l'Etat, les élus et les artistes. Un Prix National Jean LURCAT sera créé mettant en compétition de jeunes créateurs et permettant la réalisation, avec l'aide de l'Etat, des cartons retenus. Dans le même esprit, mais s'agissant alors d'artistes déjà consacrés, l'Etat, par son Fonds d'Incitation à la Création Artistique, aidera à la venue, sur place, pendant plusieurs mois, de tel grand artiste français ou d'un autre pays.

Voici l'ensemble des mesures sur lesquelles je m'engage fermement aujourd'hui et qui devront faire partie du Plan de Développement et de Renaissance de la Tapisserie à AUBUSSON. Il va de soi aussi que les entreprises privées, les

acheteurs privés, ont un rôle à jouer dans ce mouvement. L'Etat va donner l'exemple - aux entreprises privées de le suivre - et va leur tourner scène, et on sait à quel point, dans le passé, certains mouvements d'art décoratif se sont développés grâce au concours courageux de l'entreprise privée.

Je suis né personnellement à quelques pas de la ville ou de la petite ville où est né Jean LURCAT - il est né dans la ville qui porte le joli nom de BRUYERES, dans les Vosges -, je suis né à MIRECOURT, ville il est vrai qui a des traditions artistiques plus grandes que celle de BRUYERES puisque MIRECOURT était la ville du Luth, industrie ~~qui~~ même en renaissance et en plein développement, qu'il nous faudra aider. Mais vous le savez, à quelques pas de là, à NANCY, à la fin du XIXème Siècle, en pleine effervescence industrielle, se sont les entreprises privées qui ont été à l'avant-garde de ce mouvement, et on s'étonne que les bons, que les grandes puissances industrielles qui n'hésitent pas à dépenser tant et tant d'argent dans des opérations souvent inutiles pour le Pays ne participent pas davantage au mouvement de la création. Et si, demain, l'Etat montre à nouveau le chemin du mécénat, nous espérons que les entreprises privées nous suivront sur cette route ; au reste, nous discutons en ce moment avec M. le Ministre du Budget de l'élargissement des possibilités de déductions fiscales au bénéfice des particuliers ou des sociétés qui contribueraient davantage à la vie artistique du Pays.

Beaucoup d'autres questions seront à examiner lorsqu'ensemble nous bâtirons ce Plan de Renaissance et de Développement des Tapisseries d'AUBUSSON. Je pense en particulier à la nécessité, en concertation avec le Ministère de l'Industrie, de protéger, de protéger légalement votre marque - si j'ose dire - et de ne pas accepter les contrefaçons qui nuisent tant à la réputation des Tapisseries d'AUBUSSON.

Voilà quelques mots que je voulais, ce matin, vous dire ; je dirai que, au fond, j'ai grande confiance pour la Tapisserie comme les autres métiers d'art, à condition que les décisions ne soient pas prises autoritairement depuis PARIS, à condition aussi que nous ayons les moyens, et nous aurons les moyens de notre action, et je pense que si, vous, les professionnels, et j'insiste bien sur ce point car les choses ne dépendent pas seulement de l'Etat, l'Etat fera ce qu'il faut faire et, croyez-moi, il fera beaucoup. Mais vous, les professionnels, et vous, les élus, et nous, ensemble, nous devons avoir pour AUBUSSON, pour ses Tapisseries, une grande ambition, et je crois que, ensemble, nous pouvons l'atteindre. Au-delà, il nous faudrait parler de la vie culturelle, d'ici, dans la Creuse, et dans la Région du Limousin. Je le répète, ceci fera l'objet de vraies réunions qui auront lieu au cours des prochaines semaines et j'espère que, assez vite, nous

réussirons à mettre sur pied cette convention de développement culturel avec le Limousin et qu'assez vite, avec votre département et avec vos communes, nous pourrions mettre au point ces conventions de développement culturel.

Je conclurai en parlant un petit peu de politique, mais tout cela était de la politique, il est vrai ; le Président de la République a été élu par les forces populaires ; l'Assemblée Nationale, sa Majorité, elle a été choisie par une majorité de travailleurs, de paysans, d'intellectuels, de producteurs. Ils veulent, ils ont choisi pour le changement et pour de vrais changements, et en ce qui concerne précisément le secteur culturel et intellectuel, il faut que l'on sache que le Pays souhaite de vrais changements ; il ne se contentera pas, par exemple, d'une télévision bis légèrement améliorée ou d'une radio bis légèrement améliorée, et il attend aussi, ce Peuple Français qui nous a fait confiance, il attend aussi que l'ensemble des hommes de culture, que l'ensemble des créateurs, que l'ensemble des hommes de pensée participe à ce grand mouvement social. Il n'y aura de vrai sens intellectuel et économique du Pays que si une vraie mobilisation spirituelle s'organise, si chacun avec son cerveau, avec sa force de travail, avec son imagination, participe à ce mouvement.

Il y avait, il y a là-bas, une très belle phrase de Jean CASSOU à propos de l'oeuvre de Jean LURCAT. Il dit : La dignité de l'homme est une dignité ouvrière, une dignité constructive, une dignité créatrice. Il faut que ces changements s'opèrent partout. Il faut que la relève s'organise. Il faut que l'ensemble de l'administration du Pays soit au service du peuple et non pas au service d'elle-même. Il faut que les Banques, par exemple avec les nationalisations, soient au service du développement intellectuel, économique et social d'une Région comme celle du Limousin. Il faut réparer les inégalités, ne plus accepter la résignation qui fait que telle région connaîtrait la désertification et telle autre un expansion trop rapide.

Avant-hier, un de mes amis retrouvait un texte de Max JACOB publié, je crois, en 1939, à la veille de la guerre, en cette époque de Nostradamus et de nouveaux prophètes plus ou moins sérieux. Je préfère - ne croyons pas aux prophètes mais je préfère néanmoins, si je devais y croire un instant, croire aux prédictions d'un grand artiste, faire confiance à son intuition, et Max JACOB très curieusement décrivait les 50 ans à venir dans ce texte merveilleusement écrit. Malheureusement je ne l'ai pas sur moi et par conséquent je vais le défigurer en vous le traduisant ce matin. Il disait à peu près ceci : la guerre se terminera en 1945, la guerre va éclater - n'est-ce pas elle n'avait pas encore éclatée -, elle se terminera en 1945 - le terme était fixé exactement - et puis ensuite, on connaîtra une période de désordre et de désarroi ; puis viendra l'année 1981 : là débutera l'adolescence

intellectuelle du Pays. Le texte de JACOB est beaucoup plus beau que ce que je vous dis à l'instant. Je ne sais pas si la prédiction de Max JACOB se réalisera. En tout cas, il faut que nous soyons à la hauteur de l'évènement ; il faut que nous soyons à la mesure de la confiance qui nous a été faite et, après tout, chaque grand mouvement social ou politique a coïncidé avec un grand mouvement intellectuel : la Révolution Française a ouvert les voies à de nouveaux mouvements artistiques ; les premières années de la Révolution Soviétique sont accompagnées - je dis bien les premières années - d'un grand mouvement artistique ; 1936 a été dans ses premiers mois aussi très fertile et très fécond ; la Libération a été aussi un moment de ferveur, d'invention et d'imagination.

A nous, à vous, d'être en mesure, d'être capables de faire face et de nous montrer dignes de cette grande confiance que les Français nous ont faite - quand je dis les Français, je pense à tous les Français et je pense d'abord à tous ceux à qui le droit à la culture, le droit à l'instruction, enfin le droit au travail ont été trop longtemps refusés - et c'est d'abord à eux que nous devons penser, et ce Gouvernement sera d'abord le Gouvernement des forces populaires.

Je félicite pour terminer l'ensemble des bâtisseurs de ce Musée et je ne peux citer l'ensemble des noms - CHANDERNAGOR l'a fait - et je pense que nous avons la journée pour bavarder, pour nous rencontrer et pour échanger d'autres idées. Merci à vous.